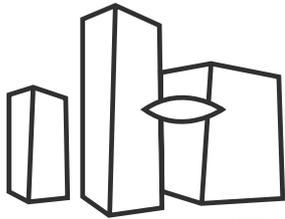


DOSSIER :**Vues**
sur la ville**PATRIMOINE ET
DÉVELOPPEMENT
URBAIN DURABLE****Sommaire****EN VUE 2****Typologie de régénérations urbaines et patrimoine : Le cas d'Artamis à Genève****DOSSIER 3****Les deux facettes du patrimoine : héritage à préserver ou produit à valoriser ?****Le patrimoine au regard de la durabilité : quel projet urbain ?****BONNES PRATIQUES 7****PRE-VUES 8**

La ville est une dérivée du temps. Héritage des générations passées et ressource des générations présentes, elle constitue le patrimoine commun des générations futures à l'égard desquelles nous contractons une dette de transmission. Les notions de patrimoine et de développement durable ont ainsi partie liée dans les débats actuels sur le changement urbain. L'une actualise le passé à travers les dispositifs sélectifs de la mémoire, l'autre regarde en direction de l'avenir par la prise en compte du principe de précaution. A défaut d'une improbable fin de l'histoire, leur mise en dialogue est indispensable. Les deux notions convergent l'une vers l'autre : nous ne cessons de regarder en avant et en arrière sans jamais sortir du présent. Notions rectrices de notre temps, elles nous rendent attentifs à la nécessité d'articuler le présent, le passé et le futur autant qu'à la prise en compte de la plasticité des formes urbaines et à leurs inévitables métamorphoses.

La logique patrimoniale voudrait que toute perte de substance ou de qualité de la ville soit compensée par la constitution d'un actif correspondant. Le développement urbain durable est reconstruction de la ville sur la ville et réécriture du patrimoine urbain dans un horizon d'attente et de projet. L'urbanisme durable ne s'installera pas sur les ruines d'un passé sensible. Il lui donnera la possibilité de demeurer visible autrement dans l'avenir. Ainsi, la tension entre la demande sociétale de patrimonialisation de la ville et l'aspiration à la durabilité est moins importante qu'elle apparaît dans les débats publics autour des grands projets d'urbanisme. Les deux attitudes témoignent d'une même « conscience de soi » des citoyens et s'indexent sur une même préoccupation collective : la crise du futur, cette brèche ouverte dans le « temps qui vient » par l'accélération de l'histoire et l'interrogation inquiète sur le temps présent.

Pour Pierre Nora, auteur des *Lieux de mémoire*, le patrimoine ne serait plus ce qu'il faut retenir du passé pour préparer l'avenir qu'on veut ; il est plutôt ce qui rend le présent présent à lui-même. Avec une conséquence paradoxale que tout citoyen attentif à son temps sent confusément : une difficulté rare à envisager un futur imminent et menaçant, mais aussi la nécessité pressante de redéfinir un nouveau champ de possibles. Ce sont toujours les interrogations sur l'avenir et le présent qui font qu'on interroge le passé. De l'idée de patrimoine pourrait se dégager non pas le principe d'intangibilité d'une ville muséifiée, mais plutôt la volonté d'une compensation pour toute perte de substance ou de qualité urbaine. La ville pourrait alors s'accommoder d'une plus forte fongibilité de certains éléments patrimoniaux particuliers (un bâtiment, un ouvrage, etc.) pour autant que sa viabilité et son habitabilité soient préservées et que le droit à la qualité urbaine s'élargisse au plus grand nombre. AC



en vue

Typologie de régénérations urbaines et patrimoine : Le cas d'Artamis à Genève

La valorisation du patrimoine est aujourd'hui un enjeu majeur dans les projets de redynamisation du tissu urbain. Elle peut être un véritable levier de régénération urbaine induisant de l'urbanité et améliorant ainsi la qualité de vie dans un quartier.

Pour mieux comprendre les différents types de patrimoine que l'on peut trouver dans un espace, il faut tout d'abord s'intéresser aux deux composantes majeures du territoire. L'une est matérielle (le cadre bâti, le contenant) et l'autre immatérielle (ensemble des caractéristiques immatérielles donnant une âme au quartier). Concernant cette dernière, il s'agit d'interactions entre différents acteurs créant l'ambiance, voire même l'identité du lieu. Dès lors, le patrimoine, en tant qu'ensemble d'éléments qui se sont succédés dans un espace et qui ont contribué à forger son caractère, peut être matériel et/ou immatériel.

Deux manières de redynamiser un quartier peuvent être identifiées. La première consiste à faire table rase et à tout reconstruire sans prendre en compte la composante matérielle ni immatérielle. Du coup, l'espace change complètement de visage et de rôle au sein de la ville. La deuxième méthode, appelée reconversion ou réhabilitation urbaine, consiste à remettre en « état un patrimoine (matérielle et/ou immatériel) longtemps déconsidéré » (Choay, Merlin, 1996 : 761).

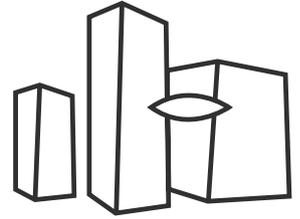
On peut donc distinguer trois types de reconversion. Le premier est celui qui préserve un maximum de patrimoine matériel et immatériel : les interventions urbanistiques agissent sur le bâti en préservant le patrimoine architectural. La fonction principale et l'ambiance du quartier ne changent pas. Le deuxième type vise à redynamiser le quartier en préservant le patrimoine architectural mais en modifiant la fonction principale. Le dernier type de reconversion est celui qui préserve uniquement le patrimoine

immatériel. La composante matérielle peut être complètement démolie mais l'âme du quartier et la fonction principale perdurent.

Le site d'Artamis, situé dans le quartier de la Jonction à Genève aurait pu constituer un exemple parfait de ce dernier type de reconversion. La parcelle, ancien fleuron du développement industriel de Genève puis fief des Services Industriels, fut, depuis son abandon en 1996, récupéré et occupé par un collectif de plus de 200 artistes. Très vite l'endroit est devenu un haut lieu de culture alternative jouant ainsi un rôle important dans l'offre culturelle et renforçant l'image alternative de Genève. En plus de son rôle culturel, la friche acquiert également un rôle social au sein de la ville. En effet, Artamis « permet la socialisation de « marginaux »- Le milieu squat est un tremplin pour des carrières artistiques ; enfin il est multifonctionnel et sert de passerelle vers d'autres espaces socioculturels et politiques » (Rossiaud in documentaire de Heubi et Polocsay : 2006-2007).

Pourtant l'histoire d'Artamis ne vas pas durer. Des analyses du sous-sol dévoilent une contamination importante due à l'activité industrielle de la première moitié du XX^e siècle. Afin de décontaminer le site, la majorité du patrimoine industriel a dû être démolie. Les propriétaires prévoient la construction d'un écoquartier avec une priorité accordée aux logements. L'activité alternative du lieu, c'est-à-dire le patrimoine immatériel, n'a pas été intégrée dans le cahier des charges du concours d'architecture.

Le cas du projet d'Artamis nous montre la complexité qu'engendrent les enjeux patrimoniaux dans des projets de densification urbaine. Il est apparaît primordial pour les urbanistes, architectes et autres professionnels d'effectuer des diagnostics territoriaux intégrant la question du patrimoine matériel et immatériel à l'amont des projets. FS



Les deux facettes du patrimoine : héritage à préserver ou produit à valoriser ?*

* Ce texte est partiellement repris de l'article suivant : Bonard Y., Felli, R. (2008), « Patrimoine et tourisme urbain : la valorisation de l'authenticité à Lyon et Pékin », *Articulo - revue de sciences humaines*, n°4. A consulter à l'adresse suivante : <http://articulo.revues.org/index719.html>

Le patrimoine, *a fortiori* le patrimoine urbain, ne revêt pas une signification unique. Selon la définition classique, le patrimoine est associé à la notion d'héritage et détient une valeur symbolique et culturelle. Selon une définition plus politisée, le patrimoine constitue un objet produit en fonction d'objectifs plus ou moins explicites, dans une logique de valorisation marchande.

Le patrimoine, un héritage à préserver...

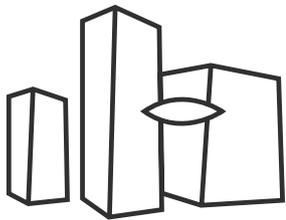
Dans ce premier sens, le patrimoine – étymologiquement *les biens hérités du père* – est défini comme l'ensemble « *des objets culturels porteurs d'une part de l'histoire et de l'identité d'un groupe social et qu'il convient de préserver en tant que témoins identitaires* » (Amirou, 2000 : 28). Toute revendication patrimoniale est alors sensée s'appuyer sur quatre valeurs – l'historicité, l'exemplarité, la beauté et l'identité (Choay, 1992 ; Bourdin 1996) – lesquelles sont mobilisées par différents acteurs au cours du processus de patrimonialisation. La valorisation patrimoniale, de ce point de vue, a pour objectif de sortir de l'oubli ou de la banalité, donner ou restituer un sens à l'espace ou à un objet paysager ou monumental en passant par une étude scientifique de l'objet visé. Elle implique de replacer l'objet dans son contexte historique et géographique, d'indiquer les qualités tant du point de vue des cohérences formelle et fonctionnelle que du point de vue de l'architecture, de pointer les vulnérabilités à la rénovation et finalement de rendre compte des significations sociales et historiques revêtues par l'objet pour les habitants (Billen, Decroly, Van Criekingen, 2002).

... ou un produit à valoriser

Dans la seconde acceptation, le patrimoine n'est pas entendu comme un concept scientifique, mais comme un construit social. Il possède une dimension proprement économique, qui correspond à la valeur d'échange et d'exploitation du bien (Grefte, 2000). « *Pour qu'il y ait patrimonialisation, il ne suffit généralement pas que l'héritage ciblé ait acquis du sens pour un groupe, une collectivité et qu'il y ait une légitimation « scientifique » par les spécialistes du patrimoine : il faut également que l'objet patrimonial puisse acquérir une valeur économique* » (Veschambre, 2007 : 2). Autrement dit, il faut qu'à la valeur d'usage – l'intérêt esthétique, historique etc. – s'ajoute une valeur d'échange.

Appliquée au contexte des centres urbains, la valorisation marchande témoigne de la diversification des instruments de développement territorial. Celui-ci est ainsi remodelé selon une démarche marketing, orientée selon les caractéristiques d'un marché très volatil formé par les consommateurs potentiels extérieurs à ce territoire (Billen, Decroly, Van Criekingen, 2002). Ces derniers sont les spectateurs d'une ville mise en scène, dont le scripte est maîtrisé, ordonné et pensé en fonction des représentations des attentes de consommateurs potentiels. « *La valorisation du patrimoine s'inscrit de plus en plus dans une démarche-produit, l'aménagement urbain, associé au star-système de l'architecture contemporaine, adopte une logique de promotion de l'image de marque de la ville et les équipements ludiques deviennent l'accompagnement incontournable des espaces commerciaux* » (Gravari-Barbas, Violier, 1999 : 155).

Le patrimoine – qu'il soit considéré comme héritage ou marchandise – est un objet évolu-



tif, construit, perpétuellement renégocié. Trait d'union entre passé et futur, il constitue un enjeu important au sein des politiques de développement des villes, singulièrement dans l'élaboration des projets urbains. YB

Références

Amirou, R. (2000). *Imaginaire du tourisme culturel*. Paris : Presses universitaires de France.

Billen, C., Decroly, J.-M. et Van Criekingen, M. (2002). Les mutations contemporaines de la Valorisation des territoires. In C. Vandermotten, (dir.), *Le développement durable des territoires*, (pp. 113-130). Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles.

Bourdin, A. (1996). Sur quoi fonder les politiques du patrimoine urbain?, *Les annales de la recherche urbaine*, n°72, 6-13.

Choay, F. (1992). *L'Allégorie du patrimoine*. Paris : Seuil.

Gravari-Barbas, M. et Violier, P. (1999). Politiques de patrimoine et de tourisme culturel à Bourges. Tendances globales et acteurs locaux. In P. Violier, (dir.), *L'espace local et les acteurs du tourisme*. Rennes : PUR.

Grefte, X. (2000). Le patrimoine comme ressource pour la ville. *Les Annales de la recherche urbaine*, n°86, 29-38.

Veschambre, V. (2007). Le processus de patrimonialisation: revalorisation, appropriation et marquage de l'espace. *Café Géo* [en ligne], n°1180. Disponible sur : <http://www.cafe-geo.net> (consulté le 14.01.2008)

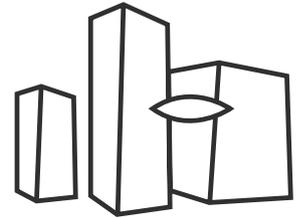
Le patrimoine au regard de la durabilité : quel projet urbain ?

Associés à la logique de « reconstruire la ville sur la ville » (ADEF, 1998), les principes d'un développement urbain durable induisent une autre façon de concevoir le projet urbain. La prise en compte du patrimoine semble de prime abord aller dans le sens des valeurs défendues par ce nouveau référentiel puisqu'elle fait fi de la table rase au profit d'une intégration des héritages urbains (Emelianoff, 2004). Or, à y regarder de plus près les choses sont plus complexes qu'elles n'y paraissent. La conservation, reconversion ou non du bâti soulève plusieurs enjeux dans l'élaboration et la mise en place du projet urbain.

Contraintes et enjeux d'une prise en compte du patrimoine

Aujourd'hui, la reconquête des territoires urbains, frein à l'étalement urbain, confortée par les principes de développement urbain durable, est un référentiel largement diffusé et adopté au sein des villes occidentales dans la mise en œuvre de leurs projets urbains. Or, il paraît pertinent de rappeler que la transformation de ces territoires, de pans de ville ou de quartiers, n'est pas sans poser d'enjeux, de contraintes, voir de contradictions dans la prise en compte ou non du tissu bâti.

En effet, préservation du bâti et développement durable ne sont pas toujours conciliables. Dans le cas d'une ville soumise à une forte pression foncière ainsi qu'aux impératifs de densification, la conservation du tissu bâti peut apparaître plus problématique que logique. Quels choix opérer ? Que faut-il préserver ?

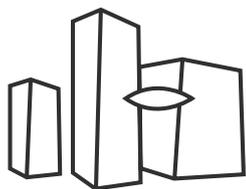


Au risque de voir compromettre dans certains cas les objectifs du projet ou l'intégrité patrimoniale, celui-ci sera orienté selon un argumentaire justifiant les actions et déterminant ce qui fait « patrimoine » et donc « sens » pour le développement futur de la ville. C'est notamment le cas de la ville d'Angers qui s'est arrêtée à la conception patrimoniale de monument historique et d'espaces verts (parcs et jardins), justifiant ainsi la destruction de nombreuses friches industrielles dont la question de la conservation ne s'est pas posée (Garat, 2005 ; Veschambre, 2002). Cet exemple renvoie à une lecture non concertée du patrimoine, construction de l'objet par un groupe (dominant) pour qui celui-ci fait sens dans un contexte donné. Mais si dans le cas d'Angers ce choix opéré permet une reconquête facilitée des espaces intra-urbains, dans d'autres cas, la « surprotection » par le classement peut s'avérer être un véritable frein à tout projet d'urbanisation. Comme le note Denis Greanjan : « *Le temps du projet est déjà un temps long, mais le temps du patrimoine [dans sa prise en compte] est encore plus long* » (Gras, 2000 : 22).

Comme le note Federico Schiffrin (p. 2) dans sa définition du patrimoine immatériel, la transformation, voire la démolition d'objets bâtis, peut avoir un impact non négligeable sur les différents usagers. En effet, il est possible qu'après intervention, certains liens ou repères disparaissent, effaçant alors toute possibilité de reconnaissance identitaire ou symbolique au lieu de s'opérer. Or, si ces dynamiques socioculturelles ne sont pas considérées dans les projets, il y a risque de casser les repères du quotidien et de créer, au sens Durkheimien, une sorte d'*anomie spatiale*. Plus important pour les opérateurs : de cette prise en compte, ou non, peut également dépendre la réussite du nouvel aménagement. En effet, l'appropriation, la réussite d'une identification des populations aux changements opérés par une requalification semble être un élément non négligeable concernant la dimension sociale de ces projets et donc leur devenir. Bien que l'exemple de l'opposition à la destruction du stade de la Pontaise cache d'autres enjeux, la

réaction d'associations à la disparition d'un bâti existant dans le cadre d'un projet montre bien les difficultés à opérer des choix quant aux traces à laisser et la légitimité ou non de ces dernières.

De même, dans certains projets de reconquête, les impératifs de rentabilité dépassent ceux plus prosaïques d'une transmission de l'histoire, de valeurs et de mémoires. En effet, dans le but d'augmenter la valorisation du territoire qu'ils administrent, les décideurs locaux peuvent mener de grands projets urbains afin de transformer l'image de leurs villes, d'inventer localement de nouveaux usages du territoire et d'attirer des emplois hautement qualifiés, de nouveaux résidents aisés, des consommateurs et des touristes. La construction et la mise en scène d'un héritage patrimonial forme un ingrédient de base commun à ce type de grands projets urbains contemporains, qu'il s'agisse de quartiers centraux anciens convertis en logements haut de gamme ou de friches transformées en parcs technologiques, écoquartiers ou centres d'affaires. Dans ces cas-ci, le patrimoine devient objet marchand, réserve de liquidité, ne correspondant plus à un développement urbain durable soucieux du legs aux générations futures (Emelianoff, 2002). Cette préservation sous la forme de rentabilité par sa mise sur le marché, fait du patrimoine un objet de spéculation ou de consommation passant notamment par son insertion dans l'économie touristique. Cette rentabilité poussée à outrance peut avoir pour risque de voir des populations évincées des lieux qu'elles habitaient et/ou pratiquaient. C'est notamment le cas de certaines villes qui tendent vers la muséification de leur centre historique, comme Florence, ou la reconquête d'espaces avec changement de vocation comme le quartier du Flon à Lausanne qui a vu ses fonctions de quartier anciennement alternatif et associatif passer à celles de ludico-commerciales. Dans d'autres cas, les contraintes financières pèsent sur le choix d'une réhabilitation ou non du patrimoine bâti, celui par exemple, de certaines friches industrielles dont la préservation peut s'avérer plus coûteuse qu'une démolition/reconstruction (contrainte de la pollution). Dès lors que le projet retenu n'impose pas de préservation particulière, que celui-ci est dans les mains d'un



dossier

promoteur, le choix opéré suit souvent celle de la logique financière.

Pour quel projet urbain ?

Si le tout patrimonial, son inflation conservatrice semble être le symptôme d'une névrose de notre temps (crise de l'identité, peur de la mort) (Urbain, 2001; Vander Gucht, 2006), sa prise en compte dans le projet urbain semble, au regard des paragraphes précédents, d'autant plus relever du casse-tête. Pourtant, certaines perspectives quant aux modalités de sa prise en compte, de sa construction, de son appropriation ou non, semblent se dessiner. En effet, selon certains auteurs, nous serions à l'orée d'un nouveau temps, celui du « vivre avec » (Micoud, 2005), de la gestion des ressources (propre au développement durable) et, de fait, de la gestion patrimoniale. La lecture de cette temporalité à l'œuvre, qu'on peut de manière analogue rapprocher de celle d'élaborer le projet aujourd'hui, nous apprend que toute question patrimoniale ne devrait, à l'avenir, pas être dissociée de la construction commune d'objectifs souhaitables, bref d'un patrimoine partagé pour un projet urbain partagé. Ce dernier devrait pouvoir tendre vers l'idéal-type d'une prise en compte tant des différentes échelles, que de la complexité des acteurs et des temporalités à l'œuvre pour se rapprocher de ce que Maria Gravari-Barabas nomme « une gouvernance patrimoniale » (Gravari-Barabas, 2002). SG

Références

ADEF - Association des Etudes foncières. (1998). *Reconstruire la ville sur la ville*. Paris: ADEF.

Emelianoff, C. et Carballo, C. (2002). La liquidation du patrimoine, ou la rentabilité du temps qui passe. *Annales de la recherche urbaine*, 92, 49-57.

Garat, I., Gravari-Barbas, M., Veschambre, V. (2005). Développement durable et préservation du patrimoine : une tautologie ? Les cas de Nantes et Angers. In Observatoire de la ville et du développement durable (OUVVD), *Développement urbain durable: gestion des ressources, gouvernance*. Actes du colloque du 21-23 septembre 2005 [en ligne]. Lausanne : Université, OUVVD. Disponible sur : www.unil.ch/ouvdd/page.5562.html (consulté le 23.11.09).

Gras, P. (2000). Le projet urbain confronté à l'histoire bâtie. *Annales de la recherche urbaine, Hors Série*, 13, 22-24.

Gravari-Barbas, M. (2002). Le patrimoine territorial, construction patrimoniale, construction territoriale: vers une gouvernance patrimoniale ? *ESO travaux et documents*, 18, 85-91.

Micoud, A. (2005). La patrimonialisation ou comment redire ce qui nous relie (un point de vue sociologique). In C. Barrère, M. Nieddu, F. Vivien. (Eds.), *Réinventer le patrimoine: de la culture à l'économie, une nouvelle pensée du patrimoine ?* pp. 81-96. Paris: Editions L'Harmattan.

Schiffrin Frederico 2009, typologie régénérations urbaines et patrimoine : le cas d'Artamis à Genève. *Vues sur la ville*, 23, 2.

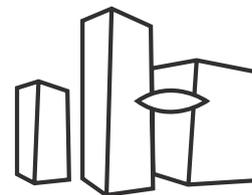
Urbain, J.-D. (2001). La fièvre conservatrice: expansion ou déplacement ? In D. Carré (Ed.), *Tri, sélection, conservation: quel patrimoine pour l'avenir ?* pp. 24-32. Paris: Monum, Editions du patrimoine.

Vander Gucht, D. (2006). *Ecce homo touristicus : identité, mémoire et patrimoine à l'ère de la muséification du monde*. Loverval: Labor.

Veschambre, V. (2002). Une mémoire urbaine socialement sélective: réflexions à partir de l'exemple d'Angers. *Les Annales de la recherche urbaine*, 92, 36-44.

bonnes pratiques

Les appareils électriques



L'énergie indispensable à notre confort tend à perdre sa vraie valeur, en particulier l'énergie électrique qui arrive dans nos maisons sans aucun effort. Autrefois, lorsqu'il fallait aller couper le bois soi-même pour se chauffer l'hiver, on se rendait bien compte de la valeur de cette énergie. Mais aujourd'hui, pour payer son mazout ou son électricité, le salaire de quelques jours suffit !

L'énergie est devenue si facile d'accès que beaucoup se laissent aller au gaspillage. Celui-ci renforce le réchauffement climatique et accroît notre dépendance au pétrole et à l'énergie nucléaire.

Consommation cachée

En Europe, l'équivalent de 6 centrales nucléaires sert à faire fonctionner les appareils électroniques éteints ! En effet, tant que les fiches restent branchées, beaucoup d'appareils continuent de soutirer du courant. Par exemple, un ordinateur avec écran, modem et imprimante (le tout éteint) consomme environ 20 watts! Ceci est dû au fait que l'interrupteur est souvent placé avant le transformateur qui reste sous tension.

Les appareils en veille sont aussi d'importants consommateurs d'électricité, puisqu'on a tendance à les laisser ainsi toute la journée. Ainsi, une télévision en veille toute une journée utilise plus de courant que lorsqu'on la regarde pour une durée de deux films et une machine à café en veille pendant 24 heures équivaut à la production de 12 tasses de café !

La gestion des déchets électroniques

Un autre problème lié aux appareils électriques est leur traitement en fin de vie. En effet, un Européen produit 25kgs de déchets électroniques par année. Une partie de ceux-ci sera envoyée dans des pays en voie de développement pour y être réutilisé un temps, avant d'être incinérés ou mis en décharge. Ceci libère dans l'environnement des métaux lourds et nombre d'autres polluants dangereux. Le cycle de traitement et de ces déchets est donc à repenser.

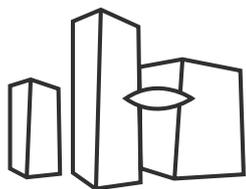
Voici les Astuces!

- Faites la chasse «aux petites lumières rouges»: laisser les appareils en veille peut représenter jusqu'à 10% de la facture d'électricité.
- Une photocopieuse ou une imprimante laser peut consommer jusqu'à 80% de son énergie en mode attente! Alors éteignez-la quand vous n'en avez plus besoin.
- Eteindre son ordinateur après chaque utilisation diminue de plus de la moitié sa consommation d'énergie. De plus, allumer un appareil électronique plusieurs fois par jour n'influence pas sa longévité et le protège d'éventuelles surchauffes.
- Privilégiez l'achat d'appareils à faible consommation énergétique et sans affichage digital. Il existe des ordinateurs munis du label «Energy Star» qui intègrent des dispositifs d'économie d'énergie.
- Préférez des prises multiples avec interrupteur intégré ou pensez à débrancher les appareils éteints pour éviter toute consommation inutile.
- La fabrication d'une pile nécessite 50 fois plus d'énergie que l'électricité qu'elle fournira lors de son utilisation. De plus, elle contient de nombreuses matières nocives pour l'environnement. Choisissez donc plutôt un réseau, des piles rechargeables ou encore des cellules solaires pour vos calculatrices!
- Les piles qui ne suffisent plus à faire fonctionner un lecteur CD feront encore marcher un réveil ou une télécommande pendant des années.
- Ne jetez pas les piles usagées! Ramenez-les dans les points de collecte. Leur incinération relâche des métaux lourds, alors que leur recyclage permet d'économiser des ressources.
- Faites un peu de sport et prenez les escaliers plutôt que l'ascenseur! Les trajets quotidiens d'une personne habitant au 3ème étage requièrent autant d'électricité qu'une ampoule de 100 watts allumée pendant une heure.
- Les appareils électriques hors d'usage sont repris gratuitement par les commerces, alors ne les jetez pas! NM CE texte est tiré des Astuces Durables: «Les appareils électriques».

Les «Astuces Durables» sont un projet de l'association Unipoly qui est l'association des étudiants de l'UNIL et de l'EPFL pour un développement durable.

<http://unipoly.epfl.ch/>

Pour plus d'information écrivez nous à: astuces@unipoly.ch



pré-vues



Vient de paraître Aux Presses Polytechniques et Universitaires Romandes

Eclairer la ville autrement : Innovation et expérimentations en éclairage public

Jean-Michel DELEUIL (Ed.)

Depuis vingt ans la demande en lumière évolue et l'éclairage cristallise des enjeux multiples, pas toujours conciliables : assurer la sécurité, répondre aux besoins des usagers, mettre en valeur le patrimoine, participer aux marketings publics et privés, améliorer le confort des espaces publics centraux et périphériques, accompagner les événements culturels et les festivités locales, identifier les villes et les quartiers, respecter les critères du développement durable, préserver le ciel nocturne, maîtriser les coûts des dispositifs, réduire les consommations énergétiques...

Cet ouvrage propose de visiter, sans soucis d'exhaustivité, les principales démarches, réflexions et expériences récentes en matière d'éclairage public, en France et à l'étranger, d'une part pour en diffuser les résultats et enseignements, d'autre part pour observer comment leur mise en perspective dessine les lignes fortes des évolutions techniques et professionnelles qui sont à l'œuvre...ou comment se traduit la mutation de l'éclairage, des traditionnelles logiques fonctionnelles, vers des approches diversifiées et qualitatives de la lumière urbaine. Cette approche contemporaine et pluridisciplinaire s'adresse à tous les publics concernés par l'aménagement et l'environnement urbain.



UNIL | Université de Lausanne



UNIVERSITÉ DE GENÈVE



| le savoir vivant |

certificat
urbanisme durable

Objectifs

- Identifier des principes stratégiques de l'urbanisme durable.
- Proposer des méthodes de diagnostic et d'évaluation des espaces urbains et des outils d'aide à la décision.
- Maîtriser les modes opératoires visant la mise en oeuvre de projets urbains durables.

eco-urbanisme et projet urbain
février à décembre 2010

Formation continue EPFL UNIL
formcont@unil.ch | 021 692 22 90

formation continue universitaire

unil.ch/formcont


UNIL | Université de Lausanne
Institut de géographie



Toute correspondance est à adresser à l'
Observatoire universitaire de la Ville et du Développement durable

Institut de Géographie
Université de Lausanne
Dorigny-Anthropole, CH-1015 Lausanne
Téléphone : ++41 21/692 30 70
Fax : ++41 21/692 30 75
Courriel : marcia.curchod@unil.ch

EDITEUR : IRIS-ECOLOGIE

Ont collaboré à la rédaction de ce numéro : UniPoly : Mcfadden Nicolas (MN), IGUL : Sandra Guinand (SG), Yves Bonard (YB), Antonio da Cunha (AC), Frédéric Rey (FR), Federico Schiffrin (FS).

Impression : Institut de Géographie, Université de Lausanne

Tirage: 1'350 ex.